

**Ici et là, des potentiels d'activités
à exploiter !**

**Création d'activités nouvelles
Méthode**

En complément aux sources habituelles de création d'emplois sur un territoire.....

- Les entreprises du territoire
- Les entreprises venues de l'extérieur
- Les créateurs d'entreprises
- Les collectivités locales
- Les structures publiques
- Les associations

.....une autre voie...

➔ Exploiter les potentiels d'activité



**Les « germes »
d'activités
nouvelles**



**Les développeurs
potentiels**

Créer des activités nouvelles

La création d'activités nouvelles est une nécessité pour le développement économique et la création d'emplois.

A cet effet, il existe de nombreux dispositifs de soutien à la création d'activité et aux porteurs de projets. Pourtant les projets ne sont pas encore assez nombreux ; et tous n'ont pas la qualité suffisante pour générer des emplois pérennes.

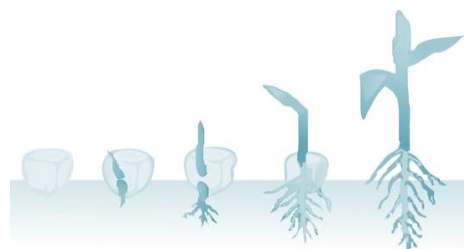
On ne peut donc pas se suffire de ce qui se fait actuellement.

Il faut s'intéresser à deux autres potentiels

- Celui des personnes physiques et des personnes morales dont la particularité est de posséder les moyens financiers, des connaissances, de l'expérience, parfois des moyens techniques,..mais de ne pas savoir dans quel créneau de marché se lancer.
- Celui des activités potentielles non encore exploitées.

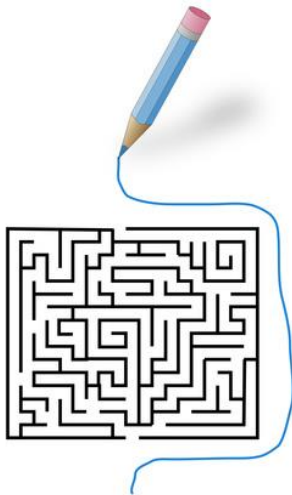
Les porteurs de projets potentiels sont facilement repérables via les réseaux institutionnels. Il est facile de porter à leur connaissance des opportunités de marchés nouveaux.

Mais il n'existe pas de dispositif adapté au repérage des « pistes » d'activités nouvelles.



Innover pour générer des activités

*« Aller au delà du cadre habituel
de la création d'activités »*



Objectif de l'action

Identifier des pistes d'activité nouvelles et les transférer, après en avoir validé l'intérêt, à des personnes intéressées pour les prendre en charge.

Domaine d'intervention

L'action peut être menée pour générer des activités sur un territoire; dans un secteur d'activité économique; pour répondre à une nature de besoins, à un type de savoir-faire, à un profil de personnes à reclasser, etc.

Une démarche en 3 étapes

1. Identification de pistes d'activité.
2. Repérage des pistes porteuses.
3. Transfert vers des personnes intéressées pour les exploiter.

Principes d'action

- ▶ L'objectif est omniprésent : il faut générer des activités qui permettront de créer du développement économique.
- ▶ On ne met pas d' priori quant à la façon de repérer ces pistes.
- ▶ Toute piste identifiée est considérée comme intéressante à priori.
- ▶ Dès qu'une piste est identifiée, elle fait l'objet d'une évaluation.
- ▶ Toute piste susceptible d'être porteuse d'emplois est immédiatement prise en charge.



**Des professionnels réunis
dans un seul but :
générer des « pistes »**

Les réseaux sont sollicités pour repérer les pistes d'activité, valider leur intérêt, et trouver les développeurs d'activités



L'outil

Sur le principe d'une « task force » mobilisée pour un temps donné, pour accomplir une mission opérationnelle, dans un domaine défini...

...on crée un (des) **Cercle(s) de création d'activités nouvelles**



Un Cercle est un groupe de 10 à 15 personnes, chacune en propre, ou par son réseau, pouvant apporter un appui opérationnel à trois stades de l'action: identifier les activités porteuses, valider leur intérêt, et les transférer à des développeurs potentiels.

Un Cercle peut accueillir également des développeurs potentiels et des financeurs.

Ces Cercles n'ont pas d'équivalents et ne se substituent donc pas aux dispositifs et aux structures existantes. Ils sont différents dans la manière de générer des activités nouvelles et apportent un réel « plus »
Ils sont complémentaires.

La méthode

Créée par le cabinet. Nommée « BIPPOG », elle conduit à faire l'inventaire des Besoins, Idées, Projets, Potentialités, Opportunités, « Greniers », pour repérer des pistes d'activités dans un secteur donné

Cette méthode associée à la qualité des membres du Cercle est d'une grande efficacité.

Les éléments du dispositif

► L'organe de pilotage.

Le maître d'ouvrage : Collectivité territoriale ou structure de développement économique. Il définit le domaine de recherche des pistes d'activités, les principes de fonctionnement du Cercle, et s'assure de la collaboration des partenaires concernés par l'action. S'il le souhaite, il peut s'impliquer dans le choix des membres du Cercle.

Le maître d'œuvre :

Prend en charge les contacts nécessaires. Il anime les réunions et organise les recherches d'informations pour le repérage des pistes d'activité et leur validation. Il assure le transfert des pistes considérées comme intéressantes vers les développeurs potentiels ou les partenaires.

► Les membres du Cercle

Ils sont choisis avec soin.

Ils sont volontaires et motivés par l'enjeu.

La composition du Cercle, notamment la participation aux réunions, peut fluctuer en fonction des pistes repérées.

Les membres sont tous les professionnels du secteur choisi pour le repérage des pistes.

Les Cercles s'entourent de partenaires pour alimenter leurs réflexions, fournir des conseils, apporter des informations, aider à valider les pistes,...

Les réunions des membres du Cercle s'organisent en fonction des besoins. Pendant les trois mois de la phase de repérage des premières pistes, une réunion par mois est nécessaire.



► Les partenaires concernés par l'action.

Ce sont les structures de soutien à la création d'activités.

Elles peuvent être sollicitées pour aider à trouver la personne intéressée pour prendre en charge une piste repérée par le Cercle. Elles interviennent dans le cadre de leurs missions habituelles pour accompagner ces personnes (personnes morales ou créateurs d'entreprises)

Mise en œuvre

1. Lancement de l'action par l'organe de pilotage.
2. Choix d'un secteur d'activité et/ou d'un territoire
3. Création du Cercle
4. Identification des pistes d'activité
 - Base de données et réseaux existants
 - Apport des membres du Cercle
 - Investigations particulières (méthode B.I.P.P.O.G)
5. Evaluation des pistes
 - 1^{er} temps : élimination d'une partie des pistes identifiées.
 - 2^{ème} temps : parmi les pistes restantes, sélection de celles jugées les plus porteuses (expertise des membres du Cercle et de leurs réseaux ou recherche d'informations extérieures)
6. Transfert vers les personnes intéressées pour les exploiter
 - Membres du Cercle ou personnes de leurs réseaux
 - Information des partenaires
 - Information des créateurs potentiels d'entreprise